



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE DE PRESSE

N°002/HAC/SP/ 2019



**LA HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION
APPELLE LES MEDIAS A UNE PLUS GRANDE
RESPONSABILITE**

Conakry, le 15 octobre 2019 – La Haute Autorité de la Communication, vivement préoccupée par la situation sociopolitique actuelle du pays, appelle les médias guinéens à faire preuve d'une plus grande responsabilité dans le traitement et la diffusion de l'information.

La Haute Autorité de la communication rappelle aux médias qu'ils doivent, en toute circonstance, observer les principes cardinaux de responsabilité, d'objectivité et d'impartialité sur lesquels repose la crédibilité des journalistes.

En cette période pré-électorale particulièrement sensible, la Haute Autorité de la Communication encourage les médias à favoriser, par leur travail, le renforcement de la sécurité et de la stabilité du pays, la consolidation de l'unité nationale et la concertation entre l'ensemble des composantes de la société guinéenne.

La Haute Autorité de la Communication demande aux médias de s'abstenir de relayer les propos haineux, de division ou tendant à affaiblir les Institutions de la République.

Outils essentiels de la construction de la démocratie et de l'Etat de droit, les médias doivent contribuer de manière constructive à l'animation du débat public et à la recherche de solutions aux différents problèmes.

Conformément à l'article premier alinéa 3 de la Loi Organique L002 / CNT du 22 juin 2010 portant *Liberté de la presse*, la sauvegarde de l'ordre public et les exigences de l'unité nationales sont des facteurs majeurs qui peuvent entraîner des restrictions à la liberté d'expression.

La Haute Autorité de la Communication invite donc les journalistes guinéens à jouir pleinement de la liberté de la presse consacrée en Guinée, tout en respectant scrupuleusement les principes déontologiques et en privilégiant les intérêts nationaux du pays.

Pour la Haute Autorité de la Communication

La Présidente



Mme Martine CONDE

Commandeur de l'Ordre National du Bénin
Commandeur de l'Ordre du Mérite des Arts,
des Lettres et de la Communication du Burkina Faso